



REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE de CHATENOY-EN-BRESSE
Saône-et-Loire

Procès-Verbal

.....
Séance du conseil municipal du 10 septembre 2024 – 19 H 00
.....

sous la présidence de Mme le Maire, Joëlle SCHWOB.

Présents : SCHWOB Joëlle, CLEMENT Benoit, LETOURNEAU Pascale, PHILIPPE Agnès, FROST Daniel, MOUGEOT Jeannine, DESBOIS Jocelyne, RITTER Claude, PRUDHON Fabrice, FEVRE Franck, MERLE Christelle, CHANTEPERDRIX Guy.

Représentés : FROST Georges par FROST Daniel.

Excusés : LEGRAND Valérie.

Absents : --

Secrétaire de séance : PHILIPPE Agnès.

Auxiliaire du secrétaire de séance : BOIVIN Valérie, secrétaire générale.

Quorum atteint : 12 membres présents.

Ordre du jour de la séance :

- Désignation du secrétaire de séance.
- Approbation du PV de la séance précédente.
- Décision du Maire.
- Désignation du nouveau délégué au Syndicat des Dignes d'Epervans.
- Désignation d'un nouveau délégué à la protection des données.
- Devis du SYDESL pour la réparation d'un éclairage public situé Route de Dôle.
- Tarifs des ACM.
- Modification du tableau des effectifs.
- Questions diverses.

Les délibérations adoptées – les demandes de scrutins particuliers - résultat des scrutins – si scrutin public, nom des votants et sens de leur vote – teneur des discussions :

A la demande de Mme le Maire, un point est rajouté à l'ordre du jour :

- Etude pour travaux de voirie Rue Vigne Renard : saisine de l'ATD.

(DE-2024-41) Désignation du secrétaire de séance :

Afin d'établir le PV de la séance,

A l'unanimité - DESIGNE Mme PHILIPPE Agnès, secrétaire de séance.

(DE-2024-42) Approbation du PV de la séance du 28/06/2024 :

Lecture est faite du PV de la séance précédente,

A l'unanimité - ADOPTE le PV de la séance précédente.

(DE-2024-43) Désignation du nouveau délégué au Syndicat des Dignes d'Epervans :

M. Sodi Olivier, a été désigné délégué au Syndicat des Dignes d'Epervans,

Ayant démissionné du Conseil Municipal, un nouveau délégué doit être désigné,

A l'unanimité - DESIGNE Mme MOUGEOT Jeannine, nouvelle déléguée au Syndicat des Dignes d'Epervans.

(DE-2024-44) Désignation du nouveau délégué à la protection des données :

Un délégué à la protection des données (DPD) doit être désigné afin d'organiser les données collectées par la commune et de renforcer les droits des personnes concernées,

Cette mission est actuellement assumée par AGEDI, notre fournisseur de logiciels,

AGEDI nous a informé, par un courrier en date du 1^{er} juillet 2024, qu'il allait cesser cette mission avec effet au 31 décembre 2024,

Le Centre de Gestion, assumant cette mission, a fait une proposition, et présente un devis de 540 € par an, pour une période de 3 ans,

A l'unanimité - ACCEPTE le devis présenté par le Centre de Gestion pour une durée de 3 ans, pour un montant de 540.00 € par an,

(DE-2024-45) Devis du SYDESL pour la réparation d'un éclairage public situé Route de Dôle :

L'éclairage public 128 ; situé Route de Dôle, le long du parc, a subi une grosse dégradation après la chute d'un arbre,

Le SYDESL a fait parvenir un devis pour réparation d'un montant de 2 850 € HT,

A l'unanimité - ACCEPTE le devis présenté par le SYDESL.

(DE-2024-46) Tarifs des accueils collectifs des mineurs (ACM) :

La commune de St Marcel organise les ACM dont certains enfants de Chatenoy-en-Bresse bénéficient,

La commune de St-Marcel a voté une augmentation des tarifs des ACM de 3%,

A l'unanimité - DECIDE d'une augmentation de 3% des tarifs des ACM, la participation financière de la commune serait alors comprise entre 45.02 € et 12.85 € par enfant et par journée.

(DE-2024-47) Modification du tableau des effectifs :

Vu l'augmentation des tâches au secrétariat de mairie, il est proposé de modifier le poste de secrétaire à 17.5 heures hebdomadaires et de le transformer en un poste à 22.50 heures hebdomadaire,

A l'unanimité - MODIFIE le tableau des effectifs à compter du 1^{er} octobre 2024 comme proposé.

- **(DE-2024-48) Etudes pour travaux de voirie Rue Vigne Renard : saisine de l'ATD :**

Vu la délibération DE-2024-40 portant décision de solliciter l'ATD pour un accompagnement de la

commune sur le projet de travaux de voirie Rue Vigne Renard, il est demandé de réécrire la délibération conformément à la trame de document fournie par l'ATD,

A l'unanimité – DECIDE de solliciter l'ATD pour un accompagnement de la commune sur le projet de travaux de voirie Rue Vigne Renard, la délibération DE-2024-40 sera retiré et remplacée par cette nouvelle délibération.

Décisions du Maire :

Sans objet

Questions diverses :

Le conseil prend connaissance :

- ⊗ De la difficulté de gestion d'un agent contractuel,
- ⊗ De la réunion avec les communes concernées sur les travaux à venir à l'Eglise de St-Marcel avec l'Architecte des bâtiments de France,
- ⊗ D'une première présentation du projet de désimperméabilisation de la cour de l'école primaire,
- ⊗ Du constat de stationnement sauvage sur les trottoirs de la commune,
- ⊗ Du courrier envoyé aux riverains dont les haies dépassant sur le domaine public posent un problème de sécurité,
- ⊗ Des bilans très positifs des manifestations Brocante et Fête du Village,
- ⊗ D'un point de situation sur les évènements à l'école,
- ⊗ D'un point de situation sur le signalement de chats.

La secrétaire de séance, Mme Agnès PHILIPPE



Mme le Maire, Joëlle SCHWOB



